Comme nous l’avons évoqué lors de nos journées académiques, sur la technologie au collège en avril dernier, la mise en place des CEMTEC (Centre de Mutualisation pour la Technologie au Collège) apporte une réponse à la demande d’un grand nombre d’entre vous : la mutualisation des pratiques et les échanges entre professeurs d’un même bassin. Dispositif complémentaire au plan académique de formation, ce nouveau dispositif de formation doit permettre de faciliter les échanges de pratiques pédagogiques, la veille technologique, la mutualisation des activités.

Pour cette première année de fonctionnement nous comptons sur la participation de tous les professeurs de technologie. La participation à ces réunions d’une durée d’une demi-journée, est envisagée sous la forme d’une convocation de la DIFOR, avec frais de déplacement, pour 4 réunions des Cemtec par professeur. Le diaporama ci-joint vous donnera les points particuliers de l’organisation, l’animation, le calendrier des CEMTEC.

**En vue de la mise en place de la première réunion**, **avant fin novembre**, nous vous remercions de bien vouloir envisager, après échange entre collègues d’un même Cemtec, **une date de réunion et le collège accueillant cette première rencontre, après aval du Chef d’établissement concerné**. Vous voudrez bien nous transmettre ces éléments au plus tard le vendredi 7 novembre, par mail. (J Canivet, JM Tochon)

**La Difor établira la liste des professeurs et les convoquera en conséquence.**

Afin d’envisager une première liste de professeurs volontaires pour devenir animateur des CEMTEC, nous remercions les collègues intéressés de le signifier à l’aide du lien ci-dessous, à partir du formulaire en ligne  au plus tard le 7 novembre. S’agissant de formations dans le Cadre du PAF, l’animateur sera rémunéré comme formateur.

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1sjQ3UiJSfX_gtKaqNpXAQeppwkUp3JYMdgxsuTdgBkQ/edit?usp=sharing>

La liste définitive des animateurs sera arrêtée à l’issue du premier CEMTEC, animateur désigné parmi les professeurs du regroupement, et validée par l’Inspection Pédagogique Régionale.

**L’ordre du jour à envisager pour ce premier CEMTEC est le suivant :**

* Choix collégial de l’animateur du CEMTEC
* Présentation commune du diaporama de l’organisation des CEMTEC par l’animateur.
* Choix des thématiques envisagées pour la prochaine réunion, qui pourront si nécessaire être affinées à distance avec l’animateur.
* Dates et lieu de la deuxième rencontre
* Compte rendu à transmettre par mail aux Référents pédagogiques (liste en annexe par CEMTEC - AP (alain.pretot@ac-besancon.fr), JC (jose.canivet@ac-besancon.fr), JMT (jean-marc.tochon@ac-besancon.fr), PLE (paul-luc.estavoyer@ac-besancon.fr) avec mention du professeur animateur, date et lieu de la prochaine réunion. (**merci de compléter le document « CR ACTIVITES CEMTEC » ci-joint à l’issue du premier Cemtec**)

Les animateurs seront réunis en décembre pour envisager en commun les modalités d’organisation de l’année, et envisager la mise en place de la deuxième demi-journée. Un espace réservé par CEMTEC sera disponible sur ENOE-FORMATION.

Ces CEMTEC doivent être un lieu d’échanges, d’innovations pédagogiques et technologiques, chacun doit s’en emparer pour trouver des réponses adaptées aux besoins d’enseignement dans son collège. C’est en équipe que nous pourrons construire une progression et des activités motivantes pour les élèves, à partir de supports actuels et diversifiés. C’est aussi en équipe, que des innovations pédagogiques pour faire réussir tous les élèves pourront émerger. Nous comptons sur l’implication de toutes et tous.

Les IA-IPR STI